

1000 news

La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

Édito

Dans la dernière édition de *1 000 News* avant la trêve estivale, nous rendons compte d'une actualité riche, marquée notamment par la constitution du Gouvernement Castex, de nombreuses annonces relatives à de futures évolutions réglementaires, ainsi qu'une situation sanitaire et économique fébrile.

Depuis, la troisième loi de finance rectificative pour 2020 a été promulguée, un plan de relance de 100 Md€ a été annoncé par le Gouvernement et un fonds de 750 Md€ a été adopté par l'Union européenne. Autant de mesures destinées à amortir le choc de la crise économique, financière et sociale liée l'épidémie de covid-19.

Une épidémie qui ne semble pas vouloir marquer le pas : au 16 août, on dénombrait en France 218 536 cas confirmés dont plus de 3 015 cas en 24 h ainsi que 23 clusters en cours d'investigation, soit plus de 17 en 24 h. Près d'un tiers des départements a dépassé le seuil de 10 cas pour 100 000 habitants et plusieurs s'approchent du seuil d'alerte de 50 pour 100 000 en région Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'épidémie continue également de progresser dans le monde, notamment en Amérique latine. Les États-Unis, le Brésil, le Mexique et l'Inde comptent le plus de cas déclarés. Et en France, comme dans beaucoup de pays, chaque jour des mesures sont prises pour enrayer la propagation du virus.

Cette actualité sanitaire laisse présager d'une rentrée sous haute surveillance. Nombre d'événements prévus en septembre restent encore en suspens et d'autres sont d'ores et déjà annulés, à l'image de la Foire de Châlons-en-Champagne où le Groupe devait être présent comme chaque année.

La rentrée sera, par ailleurs, rythmée par de nombreux rendez-vous clés dont nous rendrons compte dans le prochain *1 000 News*. Il y aura bien sûr, le PLFSS⁽¹⁾ 2021, avec notamment la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale relative à la dépendance. Et nous serons particulièrement attentifs à la possible taxation des Ocam⁽²⁾ envisagée par le Gouvernement pour faire face au déficit abyssal de l'Assurance Maladie.

⁽¹⁾ Projet de loi de financement de la Sécurité sociale

⁽²⁾ Organisme d'assurance maladie complémentaire

Le contexte dans lequel nous évoluons s'avère plus mouvant que jamais. Et le monde de l'assurance et de la finance poursuit sa reconfiguration, comme l'illustrent les derniers changements annoncés à la tête de la Banque Postale ou encore de Natixis.

Que cette actualité mouvementée ne nous fasse pas oublier un autre moment fort de la rentrée : le Tour de France ! Dès le 29 août, nous serons aux côtés de « notre » équipe cycliste. À partir de janvier 2021, celle-ci deviendra AG2R CITROËN TEAM marquant l'arrivée d'un co-sponsor automobile prestigieux.

Il est très heureux que CITROËN, symbole de l'excellence française de l'industrie automobile, nous rejoigne pour partager cette magnifique aventure, que nous vivons depuis 1997 aux côtés de Vincent Lavenu et de son équipe.

Soulignons que l'ensemble des marquages de tous les supports de l'équipe comportera le logo AG2R LA MONDIALE en entier, inchangé, aux côtés de celui de CITROËN.

En attendant le Tour de France, je vous souhaite une bonne continuation de vacances d'été ou une bonne reprise.

André Renaudin

Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	Page 2
<i>Lettre Éco</i>	Page 5
Retraite	Page 5
Santé	Page 7
Épargne	Page 9
À noter	Page 11
Actus Groupe	Page 12
Cyclisme	Page 14
Gouvernement Castex : nouveaux secrétaires d'État	Page 15
Les attributions de la ministre Brigitte Bourguignon	Page 16
Nominations	Page 16
Départ	Page 17
ODD	Page 18
Agenda	Page 20

⁽³⁾ Source : Direction de la recherche

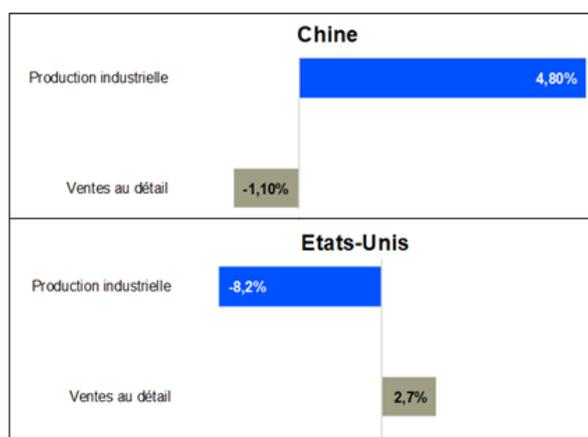
Conjoncture macroéconomique et financière⁽³⁾

Monde : une reprise portée par la consommation aux États-Unis, par l'industrie en Chine

Aux États-Unis, l'inflation a accéléré à 1 % en glissement annuel en juillet, soutenue par la hausse de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), passée de 1,2 % à 1,6 %. L'épidémie circule encore très activement, mais les données économiques continuent de s'améliorer. Le chômage notamment, après avoir stagné pendant plusieurs semaines, était de nouveau en nette baisse la semaine dernière. Le nombre de nouveaux demandeurs d'allocation chômage s'est réduit de 200 000 personnes, pour passer sous la barre des 1 million, pour la première fois depuis le début de la crise. Les données mensuelles de juillet soulignaient une activité toujours en hausse, bien qu'à un rythme moins prononcé que sur les deux mois précédents. La production industrielle progressait de 3 % et l'acquis de croissance pour le troisième trimestre est maintenant de près de 32 % annualisé. Le rebond a été plus solide du côté de la consommation : les ventes au détail augmentaient de 1,2 % en juillet (après 18,3 % et 8,4 % respectivement en mai et juin), donnant un acquis de croissance de près de 60 % annualisé pour le troisième trimestre. En Chine en revanche, la reprise a été alimentée par le fort rebond de l'industrie, grâce à la demande extérieure notamment, alors que la consommation reste affaiblie : en juillet, la production industrielle progressait de 4,8 % en glissement annuel, alors que les ventes au détail reculaient encore légèrement (-1,1 %). Au Japon, le PIB⁽⁴⁾ a reculé de 27,8 % annualisé au deuxième trimestre 2020. La chute paraît moins brutale que dans la plupart des autres pays développée : il s'agit du troisième trimestre consécutif de baisse et la reprise économique semble moins solide au Japon que dans le reste du monde. La production industrielle, notamment, ne progressait que de 1,9 % en juin, après quatre mois de recul.

⁽⁴⁾ Produit intérieur brut

Évolution des ventes au détail et de la production industrielle en juillet (en glissement annuel)



Zone euro : les indices avancés bien orientés en août

Le PIB de l'ensemble de la zone euro a été confirmé en forte baisse à hauteur de -40,3 % au deuxième trimestre. Tous les pays membres ont connus une chute similaire. Cependant, ce chiffre trimestriel masque la reprise amorcée depuis la mi-mai, quand le déconfinement a commencé. Les enquêtes de confiance PMI⁽⁵⁾, notamment, sont revenues au-dessus du seuil d'expansion de l'activité depuis le mois de juillet. Cette semaine, le PMI services est attendu quasiment stable à un bon niveau en août (54,6) et le PMI manufacturier progresserait encore un peu (+0,9 point à 52,7).

⁽⁵⁾ Purchasing managers index

France : après un net rebond, progression moins rapide vite en juillet et en août

Au deuxième trimestre 2020, le taux de chômage a reculé de 0,7 point à 7,1 %, sans que cela ne traduise une amélioration du marché du travail. En effet, ce bon chiffre s'explique par une baisse de la population active (avec le confinement, de nombreuses personnes n'ont plus été disponibles pour occuper un emploi) qui a été plus importante que la baisse de l'emploi. De plus, le recours au chômage partiel a permis d'amortir le choc de l'épidémie. Le taux de chômage devrait nettement augmenter au second semestre, malgré le rebond de l'activité. Selon l'enquête mensuelle de la Banque de France, la reprise s'est poursuivie en juillet, bien qu'à un rythme un peu moins soutenu que sur les deux derniers mois. Les chefs d'entreprises anticipent une stabilisation en août, dans tous les secteurs. Cette semaine, les indices de confiance PMI sont attendus quasiment stables sur de bons niveaux en août, à la fois dans le manufacturier et les services. En juillet, l'inflation a nettement accéléré (de 0,2 % à 0,8 % en glissement annuel), tirée par un net rebond de l'inflation sous-jacente (de 0,3 % à 1,4 %). Ce mouvement s'explique en grande partie par le décalage de la période des soldes, et ne devrait donc être que temporaire.

Évolution des marchés financiers

Eonia : taux de référence
 du marché interbancaire
 de la zone euro
 TEC 10 ans : taux
 à échange constant
 SWAP 10 ans : contrat
 d'échange de taux d'intérêt
 Pb : point de base

	Niveau	Variations	
	14-août	Sur une semaine	En 2020
Eonia	-0,47 %	0 pb	-2 pb
Taux 3 mois	-0,48 %	0 pb	-10 pb
TEC 10 ans	-0,15 %	11 pb	-24 pb
Swap 10 ans	-0,16 %	7 pb	-37 pb
Cac 40	4 963	1,5 %	-17,0 %
Euro-dollar	1,184	2,8 %	0,0 %

Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse la *Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale. Vous trouverez ci-après le lien vers les numéros datés du 8 et du 15 août :

[Numéro du 8 août](#)

[Numéro du 15 août](#)

RETRAITE

Report de la réforme des retraites



Suite à une rencontre avec les partenaires sociaux le 17 juillet, Jean Castex, Premier ministre, a accepté de revoir son agenda social, en repoussant les concertations sur la réforme des retraites. Il a ainsi déclaré : « *Nous lui appliquerons une nouvelle méthode, d'abord en distinguant très*

clairement le caractère structurel de cette réforme qui vise à plus de justice de tous ses éléments financiers, en reprenant la concertation dans les mois à venir pour en améliorer le contenu et la lisibilité ». Selon les partenaires sociaux participants à cette réunion à Matignon, le chantier de la refonte du système de retraite sera décalé « *au moins jusqu'à la fin de l'année* ». Une nouvelle conférence sociale sera convoquée en octobre prochain.

Un jeu mobile pour comprendre les fondamentaux du système de retraite



L'Agirc-Arrco⁽⁶⁾ lance CaatStellar, un jeu gratuit sur smartphone pour comprendre les fondamentaux du système de retraite par répartition. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de plusieurs actions menées par l'Institution et les groupes de protection sociale, afin de faciliter l'accès à l'information des jeunes générations et les sensibiliser aux valeurs de solidarité intergénérationnelle du système de protection sociale.

Dans une optique de ludification de la problématique des retraites, elle associe énigmes et jeu d'adresse permettant de gagner des crédits tout en apprenant les principes de base de la retraite complémentaire. Le développement du jeu CaatStellar s'est fait en collaboration avec SEPEFREI, la junior-entreprise de l'école d'ingénieurs Efrei Paris. Il s'agit d'une des premières applications pédagogiques et ludiques de l'environnement protection sociale. CaatStellar

⁽⁶⁾ Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres - Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés

est actuellement téléchargeable sur Google Play en [suivant ce lien](#) et peut donc se jouer sur tous les smartphones et tablettes qui fonctionnent sous le système d'exploitation Android.

Découvrez une présentation vidéo du jeu en [cliquant ici](#).

Maintien de l'aide exceptionnelle aux actifs cet été



L'action sociale Agirc-Arrco, mise en place en mai 2020, reste mobilisée pour les actifs en difficulté financière suite à la crise

sanitaire, en maintenant son aide exceptionnelle tout au long de l'été. En fonction de la situation de chacun, cette aide peut atteindre 1 500 €. Pour effectuer une demande, il suffit de :

- se rendre sur le site de la [Caisse de retraite complémentaire](#) du demandeur, rubrique « Aide d'urgence » ou « Contactez-nous » ;
- remplir le formulaire en y joignant une déclaration sur l'honneur expliquant la situation, ainsi que les trois derniers justificatifs de revenus ou bulletins de salaire (dont au moins un doit présenter une baisse de rémunération) ;
- joindre toute pièce permettant de mieux évaluer leurs difficultés (quittance de loyer, échéancier de prêt, factures de gaz, d'électricité, etc.), ce qui permettra un traitement plus rapide de la demande.

Chaque demande est examinée au cas par cas. Une fois acceptée, l'aide est débloquée dans un délai maximal d'un mois.

Demande de réversion désormais possible en ligne



Depuis le 22 juillet, un nouveau service est disponible sur les sites de l'Agirc-Arrco et info-retraite.fr pour déposer une demande de réversion auprès de tous les régimes de retraite du défunt. Il est simple (une seule demande avec un formulaire

pré-rempli et personnalisé), pratique (une démarche entièrement accessible sur internet) et sécurisé (avec FranceConnect, le dispositif proposé par l'État pour l'accès aux services publics en ligne). Ce service prend uniquement en charge la phase de dépôt de la demande. L'étude du dossier, la liquidation des droits et le paiement de la retraite de réversion sont effectués par chacun des régimes de retraite concernés.

Pour en savoir plus sur ce service, consultez la vidéo de présentation [en cliquant ici](#).

Mon compte retraite, l'appli de tous les régimes de retraite



Depuis juillet, l'application Smart' Retraite créée en 2016 devient "Mon compte retraite", le service s'ouvrant désormais à l'inter-régimes. Entièrement repensée, l'appli informe sur 35

régimes de retraite en France, et une fois que l'utilisateur est connecté, le tableau de bord offre une information personnalisée selon son profil (actif ou retraité). Grâce au bouton FranceConnect, il est possible de se connecter rapidement et simplement à divers services publics administratifs. Mon compte retraite est amené à évoluer, s'enrichir de nouvelles fonctionnalités, notamment grâce aux idées des utilisateurs.

[Pour en savoir plus sur l'appli, consultez la vidéo de présentation en cliquant ici.](#)

SANTÉ

Épidémie : un regain de contaminations au début du mois d'août



La Direction générale de la Santé annonce en France une hausse de 556 cas de covid-19 entre le 2 et le 3 août, et une moyenne de 1 100 cas supplémentaires entre le 31 juillet et le 3 août, totalisant ainsi 191 295 cas en

France. Le coronavirus a fait au moins 687 650 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS⁽⁷⁾ en Chine a fait état de son apparition fin décembre. Plus de 17,8 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires. Les États-Unis sont le pays le plus lourdement touché, avec 154 449 morts, suivis du Brésil (93 563), du Mexique (47 472), du Royaume-Uni (46 193) et de l'Inde (37 364). En France, Jean Castex, Premier ministre, a appelé les Français et les services de l'État à « *ne pas baisser la garde* » face à une résurgence du covid-19. « *Le virus n'est pas en vacances, et nous non plus* ». « *Il faut nous protéger contre ce virus, surtout sans faire arrêter la vie économique et la vie sociale, c'est-à-dire en évitant la perspective d'un reconfinement généralisé* », a-t-il ajouté lors d'un déplacement à Lille.

⁽⁷⁾ Organisation mondiale de la santé

Un reste à charge important pour les malades du coronavirus



Du fait des règles d'exonération du ticket modérateur visant à limiter les dépenses de santé, les malades atteints du coronavirus subissent potentiellement des restes à charge importants liés à leur hospitalisation. En effet, 107 000 personnes ont été hospitalisées depuis le début de l'épidémie et sont restées en moyenne 19 jours en réanimation. En région parisienne, une journée en soins intensifs est généralement facturée 2 932 €, un coût bien plus élevé qu'une journée dans un service classique, du fait de l'utilisation de matériels spécifiques et de la présence de cinq fois plus de personnel au chevet du patient. Le ticket modérateur de 20 % approche ainsi 600 €. Les

patients moins atteints peuvent également recevoir des factures importantes, car une journée d'hospitalisation « simple » se monte entre 900 et 1 300 €, avec un ticket modérateur également. « *Il nous est arrivé d'établir des factures de plusieurs milliers d'euros directement au patient, parce qu'il n'a pas de mutuelle, ou qu'il n'y a pas d'accord de tiers payant avec cet organisme* », raconte Pierre-Emmanuel Lecerf, Directeur général adjoint de l'AP-HP⁽⁸⁾ dans un article paru dans *Les Échos*. Sur l'ensemble des restes à charge, environ 30 % sont facturés directement aux patients. 4 % des Français ne sont toujours pas assurés malgré l'ANI⁽⁹⁾. Ceux qui sont couverts n'ont pas forcément les moyens de faire l'avance de trésorerie. « *Quand les gens ne peuvent pas payer, on ne recouvre pas, ce qui représente une perte de 70 M€ chaque année, à rapporter à nos 169 M€ de déficit attendu pour 2019* », selon Pierre-Emmanuel Lecerf.

⁽⁸⁾ Assistance publique-
Hôpitaux de Paris

⁽⁹⁾ Accord national
interprofessionnel

Possible taxation exceptionnelle des complémentaires santé



Selon un article paru dans *Les Échos* le 3 août, les assureurs santé pourraient être mis à contribution suite aux conséquences financières engendrées par l'épidémie de coronavirus. En effet, les pertes de l'Assurance Maladie se chiffrent en 2020 à 31 Md€ du fait de la chute des cotisations. Selon l'article, « *le Gouvernement compte prélever, dès la fin de l'année, une "contribution exceptionnelle" sur les complémentaires santé* ». L'idée a été lancée au printemps dernier par Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, depuis remplacé par Olivier Dussopt. En juin, ces derniers avaient écrit aux complémentaires pour leur demander de « *prendre leur juste part* » après l'effort consenti au pic de l'épidémie par les professionnels de santé et les soignants, en insistant sur le fait qu'elles « *ne peuvent en aucune façon tirer un bénéfice économique de cette crise* ». Selon *Les Échos*, « *l'administration de la Sécurité sociale explore la piste d'une contribution sur la même assiette que la TSA⁽¹⁰⁾, prélevée sur les contrats d'assurance santé, et même ponctionnée deux fois sur les contrats qui ne sont pas labellisés responsables* ». L'incertitude plane néanmoins sur le montant demandé, car des effets de rattrapages sur les soins médicaux sont déjà observés, et il est difficile de mesurer les conséquences financières de certains reports de soins ou de consultations. De ce fait, la contribution pourrait se faire en deux temps, selon le ministère de la Santé : d'abord « *un acompte incontestable en décembre 2020* », dès le vote du budget, puis le solde fin 2021, après avoir pris en compte le rattrapage de soins.

⁽¹⁰⁾ Taxe de solidarité
additionnelle

40 % des cas de la maladie d'Alzheimer évitables



Dans le monde, près de 50 millions de personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer. Selon l'OMS, en 2050, 152 millions de personnes pourraient être touchées par cette pathologie. Le coût global actuel lié à cette affection est estimé à 1 000 Md\$ par an, soit 850 Md€. « *La maladie d'Alzheimer n'est pas une*

*fatalité. Certes, on ne peut en empêcher la survenue. Mais on peut repousser de plusieurs années l'apparition de ses symptômes. Au final, les gens mourront d'une autre affection – cancer, maladie cardio-vasculaire... – avant que ne se manifestent les troubles cognitifs et comportementaux liés à cette démence », selon Philippe Amouyel, Professeur de santé publique et Directeur général de la Fondation Alzheimer. On peut donc freiner le développement de la dégénérescence du cerveau en contrôlant les facteurs de risques. Douze d'entre eux ont été analysés dans une étude publiée le 30 juillet dernier dans la revue *The Lancet*. Ainsi, en contrôlant chacun d'eux, il serait possible de prévenir ou de retarder jusqu'à 40 % des cas de cette maladie. Chez l'enfant et le jeune adulte, on préviendrait ou retarderait 7,1 % des cas d'Alzheimer en élevant le niveau d'éducation. Entre 45 et 65 ans, on préviendrait ou retarderait 8,2 % des cas en corrigeant les pertes auditives ; 3,4 % en évitant les traumatismes crâniens même légers ; 1,9 % en maintenant une pression artérielle systolique égale à 130 mmHg au plus ; 0,8 % en limitant sa consommation d'alcool à trois verres par jour ; 0,7 % en luttant contre l'obésité. À plus de 65 ans, en arrêtant le tabac, on préviendrait ou retarderait 5,2 % des cas ; en traitant la dépression, 3,9 % ; en luttant contre l'isolement social, 3,4 % ; en maintenant une activité physique, 1,6 % ; en traitant le diabète, 1,1 % ; en limitant l'exposition à la pollution de l'air, 2,3 %. « Les décideurs politiques et les individus sont en mesure de prévenir et de retarder une proportion importante des démences. Et ce, à chaque période de la vie », selon le Professeur Gill Livingston, du Collège universitaire de Londres, premier auteur de l'étude. « Ces interventions auront probablement un impact plus fort sur les populations les plus affectées, comme les pays à faible et moyen revenu et les minorités ethniques ».*

ÉPARGNE

10 Md€ mis de côté par les banques



Selon un décompte réalisé par le cabinet Sia Partners, le montant des provisions enregistrées par les six principaux établissements bancaires français (Crédit Agricole, BPCE, BNP Paribas, Société générale, Crédit Mutuel, La Banque Postale) pour faire face aux éventuels défauts de remboursement de leurs clients s'élève, pour le premier semestre, à 9,9 Md€. Ces montants pourraient encore augmenter au deuxième semestre. Selon le cabinet Sia Partners, le coût du risque pourrait être multiplié par 2,7 sur l'année 2020. Un scénario plus pessimiste, intégrant l'hypothèse d'un prolongement de la crise, verrait en revanche les montants des provisions multipliés par 3,9 et dépasser ainsi celui des crises précédentes.

(11) Fédération française de l'assurance

Collecte négative pour l'assurance vie en juin 2020



Selon les derniers chiffres publiés par la FFA⁽¹¹⁾, au mois de juin 2020, la collecte nette s'établit à -0,7 Md€. Les cotisations atteignent 9,9 Md€, un niveau sensiblement supérieur à ceux des mois d'avril et de mai (6,4 et 5,7 Md€ respectivement). Le montant des prestations versées atteint

10,5 Md€. Depuis le 1^{er} janvier, le montant des cotisations collectées par les sociétés d'assurance est de 54,3 Md€ (74,0 Md€ sur la même période en 2019). Les versements sur les supports en UC⁽¹²⁾ représentent 19,0 Md€, soit 35 % des cotisations. Les prestations versées par les sociétés d'assurance s'élèvent à 59,0 Md€ (59,1 Md€ sur la même période en 2019). La collecte nette sur les six premiers mois de l'année atteint -4,7 Md€ (15,0 Md€ sur la même période en 2019). L'encours global des contrats d'assurance vie (provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéficiaires) s'élève à 1 766 Md€ à la fin juin 2020.

(12) Unités de compte

La préservation du revenu des ménages français



(13) Organisation de coopération et de développement économiques

Dans sa publication des comptes nationaux trimestriels publiée le 6 août dernier, l'OCDE⁽¹³⁾ affirme que le confinement mis en œuvre à partir

du mois de mars dans les pays avancés a fait reculer le PIB par habitant de 2 % au premier trimestre 2020. Le revenu des ménages par tête a été maintenu, enregistrant une augmentation de 0,1 %. La France est le pays d'Europe où le PIB par tête a le plus chuté (-6 %), alors que le revenu par tête, lui, a le moins baissé (-0,3 %), soit un écart de 5,7 points. Cet écart s'explique par des mécanismes sociaux plus protecteurs qui devraient engendrer un déficit public plus élevé. L'écart n'est que de 3,5 points en Italie, 2,3 points au Royaume-Uni et 0,9 point en Allemagne.

Les dépôts à vue des Français en forte hausse



Du fait du confinement et de la baisse de la consommation, les dépôts à vue des Français ont fortement progressé au deuxième trimestre. Selon les derniers chiffres publiés par les réseaux bancaires, ces encours ont progressé de 28 % au sein des Banques populaires et des Caisses d'épargne. Les

caisses régionales du Crédit Agricole ont vu ces montants dépasser les 25 % de hausse. Les réseaux commerciaux constatent la même tendance : chez BNP Paribas, les dépôts à vue ont bondi de près de 27 % en France, à 148 Md€ ; cette hausse dépasse 18 % chez Société Générale, à 132 Md€. Selon Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne, « depuis vingt ans, à chaque crise, les ménages augmentent leurs dépôts bancaires. L'aversion au risque et la crainte d'une crise économique profonde alimentent ce type de comportement ».

À NOTER

Renforcement de l'engagement des assureurs en faveur de l'emploi des jeunes



Les membres de la FFA annoncent être en mesure d'accueillir au moins 20 % de nouveaux contrats d'alternance supplémentaires cette année. L'alternance est aujourd'hui la voie privilégiée d'entrée dans le secteur de l'assurance et constitue 23,9 % des embauches totales (en 2019). Le nombre d'alternants dans la branche des sociétés d'assurances a plus que doublé en dix ans. Avec des prévisions de recrutements en très forte hausse pour la rentrée 2020, le nombre de nouveaux alternants devrait dépasser 4 500 et le nombre total d'alternants dans la branche devrait ainsi franchir la barre des 6 000 en fin d'année, un chiffre jamais atteint selon la FFA. « *Nous souhaitons, une fois de plus, prendre part collectivement à l'effort national, à un moment où l'emploi des jeunes est menacé par la crise. L'assurance offre à notre jeunesse des opportunités professionnelles nombreuses, variées et passionnantes, et l'emploi par la voie de l'alternance constitue un formidable outil d'intégration dans le monde du travail* », affirme Florence Lustman, Présidente de la FFA.

Un plan européen de 750 Md€

⁽¹⁴⁾ Union européenne



Afin de compenser les pertes liées à la pandémie de coronavirus, l'UE⁽¹⁴⁾ annonce la création d'un fonds de 750 Md€, qui pourront être empruntés par la Commission sur les marchés. Il se décompose en 390 Md€ de subventions, qui seront allouées aux États les plus frappés par la pandémie. Ce sera la dette commune à rembourser par les 27 pays membres. 360 Md€ seront disponibles pour des prêts, remboursables par le pays demandeur. Le plan est adossé au budget à long terme de l'UE (2021-2027), qui prévoit une dotation de 1 074 Md€, soit 154 Md€ par an.

⁽¹⁵⁾ Agence centrale des organismes de Sécurité sociale

Une baisse des embauches selon l'Acoss⁽¹⁵⁾



Selon les dernières données de l'Acoss, les déclarations d'embauche de plus d'un mois (hors intérim, quelle que soit la taille des entreprises) ont enregistré, au deuxième trimestre 2020, « *une baisse historique* » de 40,1 % depuis avril, face à la crise du covid-19. « *Le recul du deuxième trimestre résulte des diminutions très prononcées des déclarations d'embauche en CDI⁽¹⁶⁾ (-43,7 % après -5,0 % au premier trimestre 2020), ainsi que de celles en CDD⁽¹⁷⁾ de plus d'un mois (-36,6 % après -8,1 %). Les déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois se contractent, quant à elles, de 57,5 % après -10,7 % au trimestre précédent. Au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim recule de 51,7 % au deuxième trimestre 2020* », selon l'Acoss.

⁽¹⁶⁾ Contrat à durée indéterminée

⁽¹⁷⁾ Contrat à durée déterminée

Retrouvez plus détails en [suivant ce lien](#).

ACTUS GROUPE

Premier séminaire post-confinement des Hauts-de-France



La Direction régionale des Hauts-de-France a réuni l'ensemble des membres du Codir, les managers ainsi que les appuis (RRAC⁽¹⁸⁾, RREP⁽¹⁹⁾ et ARTEO⁽²⁰⁾) lors d'un séminaire en Bourgogne-Franche-Comté du 21 au 23 juillet. Ce premier rassemblement physique post-confinement depuis le kick-off de la région (qui s'est déroulé début mars) a été l'occasion de travailler sur les leviers de réussite du dernier quadrimestre, tout en l'inscrivant dans un plan ambitieux à trois ans. Thierry Chérier, Directeur commercial, et Jérémie Parlebas, Directeur projet à la DPPO⁽²¹⁾, étaient présents. Ce séminaire a permis également d'échanger sur l'actualité du Groupe et du réseau dans un cadre convivial, permettant de découvrir le patrimoine de la région. Cette parenthèse fédératrice a permis de préparer au mieux la reprise de l'activité en septembre et de revenir sur les ambitions régionales.

⁽¹⁸⁾ Responsable relation auprès des conseils

⁽¹⁹⁾ Responsable régional épargne patrimoniale

⁽²⁰⁾ Animateur régional transmission d'entreprise organisée

⁽²¹⁾ Direction projet et organisation

⁽²²⁾ Qualité de vie au travail

QVT⁽²²⁾ : une offre de services à distance pour les entreprises



Au regard du contexte actuel, la Direction des activités sociales a adapté son offre de services aux entreprises et à leurs salariés en matière de QVT, afin qu'elle puisse être accessible à distance. Les services proposés sont complémentaires et abordent des sujets liés à la situation : soutien psychologique, webinaire destiné aux managers autour des enjeux d'une reprise optimale, webinaires et visio-conférence axés sur la santé et le bien-être des salariés, stages « Management des âges ». L'offre à distance facilite l'accès aux formations via des outils digitaux sécurisés qui permettent l'échange entre participants.

Parution du premier rapport annuel intégré d'AG2R LA MONDIALE



Cette année, pour la première fois, le Groupe publie un rapport annuel intégré. Inspiré du cadre de référence de l'IIRC⁽²³⁾, il présente de manière intégrée, au regard des enjeux auxquels AG2R LA MONDIALE est confronté, une analyse de sa performance financière et extra-financière, répondant ainsi aux attentes de ses parties prenantes. Ce premier rapport intégré dresse une vision plus prospective du Groupe dans son écosystème et se veut un levier de transformation en lien avec son plan d'entreprise Impulsion 20-22. Il s'inscrit dans une démarche évolutive qui sera approfondie dans les prochaines éditions.

Pour consulter la version en ligne, [cliquez ici](#).

⁽²³⁾ International Integrated Reporting Council

Soutien de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique aux jeunes talents de l'Académie internationale d'été de Nice



Le 30 juillet s'est tenu le concert d'ouverture du Festival Nice Classic Live organisé par l'Académie internationale d'été de Nice (AIEN). À l'occasion de cette soirée, Caroline Bruynoghe, Directrice régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, qui représentait la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique, ainsi que Michel Bec, Président du

(24) Comité social territorial
retraite

CSTR⁽²⁴⁾ Agirc-Arrco Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, ont pu assister à la représentation de *Métamorphosis* de Philip Glass, puis à une interprétation des *Neuf symphonies* de Beethoven. L'événement s'est inscrit dans le cadre du soutien que la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique accorde à l'AIEN, plus spécifiquement à son dispositif « De Maître à Élève ». À travers le financement de bourses d'études, elle permet ainsi à de jeunes talents, étudiants au sein de conservatoires français et internationaux, de bénéficier d'un enseignement individuel et personnalisé dans leur discipline musicale de spécialité. Ces masterclasses se sont déroulées en trois sessions d'une semaine chacune, du 27 juillet au 16 août 2020. En outre, les étudiants de l'Académie ont eu l'opportunité de s'inscrire au programme Nice Classic Live. Il s'agit du deuxième soutien de la Fondation à des bourses d'études de l'AIEN : dans le contexte particulièrement troublé, l'aide aux jeunes talents est plus que jamais d'actualité.

(En photo : Jeanne Pinget, étudiante au Conservatoire Maurice Ravel de Paris, élève de la masterclass de Valentina Igoshina - piano)

ViaSanté Mutuelle et AG2R LA MONDIALE, mécènes du 40^e Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron



Le 3 août, à l'occasion d'un concert très privilégié donné à l'Auditorium du Parc, le violoncelliste Gautier Capuçon et le pianiste Nicholas Angelich ont interprété la *Sonate pour violoncelle et piano n°2 en sol mineur opus 5 n°2* de Beethoven, la *Sonate pour violoncelle et piano n°1 en mi mineur opus 38* de Brahms ainsi que la *Sonate pour violoncelle et piano en ut majeur opus 65* de Britten.

50 personnes invitées par le Groupe ont pu assister à cette représentation exceptionnelle, inscrite dans le cadre de la programmation estivale de cet événement qui se déroule du 1^{er} au 21 août. Parmi ces dernières, citons notamment, aux côtés de Caroline Bruynoghe, Directrice régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, des membres de la Réunion territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, à l'instar de Jean-Yves Baeteman, Antoine Croce et André Descamps. Des clients, des partenaires et des collaborateurs du Groupe ont également pu assister à cette soirée. Ce soutien, apporté cette année encore par ViaSanté Mutuelle et AG2R LA MONDIALE, vient nourrir la politique de mécénat culturel du Groupe en faveur

⁽²⁵⁾ Caisse interprofessionnelle de retraite par répartition du sud-est de la vitalité artistique des territoires. Au-delà, il pérennise un engagement historique porté d'abord par la Cirrse⁽²⁵⁾ puis par Prado Mutuelle.

Pour en savoir plus sur [Branchez-vous santé®](#), [cliquez ici](#).

CYCLISME

Route d'Occitanie : Benoît Cosnefroy, vainqueur de la 4^e étape



Benoît Cosnefroy a remporté la quatrième et dernière étape de La Route d'Occitanie, qui s'est déroulée du 1^{er} au 4 août, entre Lectoure et Rocamadour. *« Avant le départ, j'avais coché cette étape. Je savais qu'elle me correspondait parfaitement, commente le jeune coureur de l'équipe cycliste AG2R LA MONDIALE. J'avais vraiment envie de gagner, c'est ma troisième victoire de la saison. C'est important pour l'équipe, cela montre le chemin à tout le monde. Sur le plan collectif, ce qu'on a accompli me donne plus que satisfaction. Malgré un très long arrêt, on a retrouvé nos automatismes. »*

L'arrivée de nouvelles recrues !



À partir du 1^{er} janvier 2021, l'équipe AG2R CITROËN TEAM va compter huit nouvelles recrues : le Français Lilian Calmejane (Total Direct Énergie) qui s'est engagé pour un an, les Belges, Stan Dewulf (Lotto-Soudal) et Gijs Van Hoecke (Team CCC), le Luxembourgeois Bob Jungels (Deceuninck-Quick Step) ainsi que les Français Damien Touzé (Team Cofidis) et Marc Sarreau (Groupama FDJ) qui signent pour deux ans, le Belge Greg Van Avermaet et le Suisse Michael Schär, tous deux coureurs de l'équipe CCC engagés pour trois ans.

Vivons Vélo : une nouvelle fonctionnalité pour l'appli



Depuis le 22 juillet, l'application Vivons Vélo dispose d'un GPS (sur Android) pour guider les utilisateurs dans leur trajet au quotidien en toute sécurité. De nouveaux enrichissements sont à venir avec la mise à disposition de parcours de balades : ceux de la FFC⁽²⁶⁾, ceux des coureurs de l'équipe cycliste AG2R LA MONDIALE, ainsi que ceux de la communauté Vivons Vélo. À suivre...

⁽²⁶⁾ Fédération française de cyclisme

LE GOUVERNEMENT CASTEX: LES SECRÉTAIRES D'ÉTAT



Olivia Grégoire a été nommée Secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable. Députée de Paris, elle était jusqu'à présent Vice-présidente de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale. Elle a également été Présidente de la Commission spéciale pour la Loi Pacte sur les entreprises et les privatisations.



Laurent Pietraszewski a été nommé Secrétaire d'État chargé des Retraites et de la Santé au Travail. Il avait été nommé en mai dernier Secrétaire d'État auprès du ministre du Travail, chargé de la protection de la santé des salariés contre l'épidémie de covid-19.



Joël Giraud a été nommé Secrétaire d'État chargé de la Ruralité auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec le Parlement. Député des Hautes-Alpes, il a été Rapporteur général du budget de l'Assemblée nationale et Vice-président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LES ATTRIBUTIONS DE LA MINISTRE BRIGITTE BOURGUIGNON



Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie, traite, par délégation du ministre des Solidarités et de la Santé, les questions relatives à l'autonomie. À ce titre, elle définit les politiques en faveur des personnes âgées dépendantes et la politique de prévention de la perte d'autonomie en faveur des personnes âgées et de leur entourage, et les met en œuvre, par délégation du ministre des Solidarités et de la Santé. Brigitte Bourguignon accomplit toute autre mission que le ministre des Solidarités et de la Santé lui confie.

NOMINATIONS



Thomas Fatome, ancien Directeur adjoint de cabinet d'Édouard Philippe, a été nommé Directeur général de la Cnam⁽²⁷⁾ et de l'Unocam⁽²⁸⁾. Diplômé de l'Éna et de HEC⁽²⁹⁾, il avait rejoint l'Igas⁽³⁰⁾ en 2000. Il sera ensuite Conseiller technique chargé des comptes sociaux et de la réforme de l'Assurance Maladie, avant de rejoindre la Cnam en tant que Directeur de cabinet. Il occupera également cette fonction en 2008 auprès de Laurent Wauquiez, Secrétaire d'État chargé de l'Emploi, puis celle de Directeur adjoint du cabinet de Christine Lagarde. En 2010, il est Conseiller du Président Nicolas Sarkozy, chargé de la santé, de la dépendance et des politiques sociales. De 2012 à 2017, il est Directeur de la Sécurité sociale.



Jean-Paul Faugère, ex-Président du Conseil d'administration de CNP Assurances, a été nommé Vice-président de l'ACPR⁽³¹⁾ par décret. Il succède à Bernard Delas. Diplômé de l'École polytechnique et de l'Éna⁽³²⁾, il a été Commissaire Contrôleur des assurances, puis Directeur de cabinet de François Fillon à Matignon entre 2007 et 2012, avant d'être nommé Administrateur de CNP Assurances, puis Président du conseil d'administration.



Marc Guillaume, Conseiller d'État, ancien Secrétaire général du Gouvernement, (2015-2020) a été nommé Préfet de la Région Île-de-France et Préfet de Paris (hors classe). Il avait été également Secrétaire général du Conseil constitutionnel et Directeur des affaires civiles et du sceau.

⁽²⁷⁾ Caisse nationale d'Assurance Maladie

⁽²⁸⁾ Union nationale des complémentaires santé

⁽²⁹⁾ École des hautes études commerciales

⁽³⁰⁾ Inspection générale des affaires sociales

⁽³¹⁾ Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

⁽³²⁾ École nationale de l'administration



Nicolas Namias, ancien collaborateur de Jean-Marc Ayrault à Matignon, jusqu'ici Directeur général Finance et Stratégie de BPCE, a été nommé Directeur général de Natixis. Il succède à François Riahi, qui quitte le Groupe.



Véronique Weill, jusqu'ici General Manager de Publicis Groupe, a été nommée Présidente du Conseil d'administration de CNP Assurances. Elle succède à Jean-Paul Faugère, nommé Vice-président de l'ACPR (cf. ci-dessus). Diplômée de l'IEP⁽³³⁾ de Paris, elle a occupé différents postes de direction chez AXA, dont elle intègre le Comité exécutif en 2009. Elle rejoint Publicis Groupe en

2017. Véronique Weill est, par ailleurs, Administratrice de Valeo et membre du Conseil de surveillance de Rothschild & Co.

⁽³³⁾ Institut d'études politiques



Alexandre Aafir, Sandrine Hutin et Jean-Jacques Pierret ont été désignés par la CFE-CGC⁽³³⁾ au Conseil d'administration d'Arpege Alsace.

⁽³³⁾ Confédération française de l'encadrement-
Confédération générale des cadres



Philippe Thouron et Martine Bonnaccolla représentent **ViaSanté** Mutuelle en qualité de délégués à l'Unocam.

DÉPART



Rémy Weber quitte la Présidence du directoire de La Banque Postale, fonction qu'il occupait depuis 2013 et pour laquelle il avait été reconduit en 2018 pour cinq ans. Une divergence de vue sur la gouvernance de CNP Assurances est à l'origine de ce départ. Son successeur sera désigné dans les prochaines semaines par le Conseil de surveillance de La Banque Postale.

(34) Objectif de développement durable

ODD⁽³⁴⁾ : les 17 objectifs des Nations unies



12• Consommations et production durables

L'objectif 12 fixé par le Global Compact, est d'établir des modes de consommation et de production durables.

La consommation et la production mondiales reposent sur une utilisation de l'environnement et des ressources naturelles d'une manière qui continue à avoir des effets destructeurs sur la planète. Les progrès économiques et sociaux accomplis au siècle précédent ont provoqué une dégradation de l'environnement qui menace les systèmes dont nous dépendons pour notre futur développement, notre propre survie.

Si la population mondiale atteint 9,6 milliards de personnes d'ici à 2050, l'équivalent de près de trois planètes pourrait être nécessaire afin de fournir les ressources indispensables pour maintenir les modes de vie actuels.

La consommation et la production durables visent à « faire plus et mieux avec moins ». Elles consistent également à découpler la croissance économique et la dégradation environnementale en accroissant l'efficacité dans l'utilisation des ressources et en favorisant des modes de vie durables. La consommation et la production durables peuvent également contribuer à réduire la pauvreté et à assurer la transition vers des économies vertes et à faible émission de carbone.

Pour atteindre l'objectif, les cibles du Global Compact sont de :

- mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement ;
- d'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles ;

- d'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte ;
- d'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement ;
- d'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation ;
- encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité ;
- promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales ;
- d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature ;
- aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables ;
- mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux ;
- rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, en éliminant les distorsions du marché, selon le contexte national, y compris par la restructuration de la fiscalité et l'élimination progressive des subventions nuisibles, afin de mettre en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets pernicieux sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les collectivités concernées.

[Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

Pour rappel, le Global Compact est un mouvement international d'entreprises (13 000) engagées pour le respect des dix principes du Pacte mondial et des 17 ODD.

L'engagement d'AG2R LA MONDIALE correspondant à ce douzième objectif se retrouve dans les actions menées en faveur de l'empreinte environnementale (par les placements financiers, par le fonctionnement du Groupe, par ses consommations de papier et de ressources, par la gestion des déchets) et la sensibilisation.

Découvrez le treizième ODD dans le prochain numéro de *1000 News*.

Agenda

2 juillet-29 octobre : Tournée nationale de la Caravane Tous aidants 2020 soutenue par AG2R LA MONDIALE.

29 août-20 septembre : Tour de France.

12 septembre : Premières Rencontres nationales du Sport-Santé à l'Insep⁽³⁵⁾.

17 septembre : Happy hour Culture Branches, retour d'expérience sur la sortie de crise. Siège Boulevard Malesherbes (17h30-19h).

19 septembre : Rassemblements Vivons Vélo.

24 et 25 septembre : Village bien-être à Marseille organisé par AG2R LA MONDIALE.

1^{er} octobre : Remise des prix des AMIs 2020 de l'Actas⁽³⁶⁾ – dont AG2R LA MONDIALE est partenaire – dans le cadre du congrès annuel à Issoudun.

1^{er} octobre : Inauguration des nouveaux locaux du centre de prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco Grand Est à Strasbourg.

5 et 6 octobre : Lancement du réseau des Sociétales.

6 octobre : Journée nationale des aidants.

12-17 octobre : Rendez-vous de la retraite.

16 octobre : Petit déjeuner Culture Branches sur le thème de la RSE⁽³⁷⁾, nouveaux modes de travail et impacts environnementaux et sociétaux. Siège Boulevard Malesherbes (8h30-10h).

21 octobre : Cadrage budgétaire.

22 octobre : Journée des Présidents de l'Agirc-Arrco.

4 et 5 novembre : Convention des délégués des sociétaires de La Mondiale.

5 novembre : Lancement du Forum juridique de branches (à destination des juristes des fédérations). Siège Boulevard Malesherbes (9h30-14h).

6 novembre : Forum Numérique et pratiques innovantes au service des déficients visuels dans les locaux d'AG2R LA MONDIALE (boulevard Brune) en présence de Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique, et de Charles-Pierre Astolfi, Secrétaire général du Conseil national du Numérique.

⁽³⁵⁾ Institut national du sport, de l'expertise et de la performance

⁽³⁶⁾ Association des cadres territoriaux de l'action sociale

⁽³⁷⁾ Responsabilité sociétale des entreprises

23 et 24 novembre : 14^e édition du Défi autonomie à Saint-Étienne, en partenariat avec AG2R LA MONDIALE.

24 et 25 novembre : 8^e Congrès international iCEPS 2020 à Toulouse, où le Groupe aura un stand. Le thème : « Prévenir et soigner les douleurs avec des interventions non médicamenteuses ».

8-9 décembre : Marathon budgétaire.

10 décembre : Rencontre des branches, questionnement sur le rôle des branches. Locaux de Montholon (9h-14h).

10-13 décembre : 12^e édition du Festival Silver Eco et Silver Night, dont AG2R LA MONDIALE est partenaire.

Crédits photos : tous droits réservés/Getty Images